

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE POINTE A PITRE
30 RUE FREBAULT
97110 POINTE-A-PITRE
TEL. 05 90 89.69.51

RECEPISSE DE DEPOT

3B MARQUISAT
ZAC de Houelbourg II Et III
Fonds Boisneuf - Immeuble Sci le Trefl
97122 Baie Mahault

V/REF :
N/REF : 2013 B 1468 / 2018-B-1995

Le greffier du tribunal mixte de commerce de Pointe à Pitre certifie qu'il a reçu le 03/07/2018,

Procès-verbal d'assemblée en date du 29/06/2016

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2015.

Rapport de gestion en date du 31/12/2015

Rapport spécial de la gérance en date du 31/12/2015

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 31/12/2015

Concernant la société

3B MARQUISAT
Société à responsabilité limitée
ZAC de Houelbourg II Et III
Fonds Boisneuf - Immeuble Sci le Trefl
97122 Baie Mahault

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1995 le 14/08/2018

R.C.S. POINTE A PITRE TMC 799 418 843 (2013 B 1468)

Fait à POINTE A PITRE le 14/08/2018,
LE GREFFIER



3B MARQUISAT

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €

Siège social : Immeuble SCI LE TREFLE

Zac de Houelbourg II et III

97122 BAIE-MAHAULT

RCS PAP 799 418 843

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2016**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

L'an deux mille seize,
Le vingt-neuf juin à 16 heures,

Les associés de la société à responsabilité limitée se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance effectuée par lettre simple remise contre décharge en date du 10 juin 2016.

Madame Florence LACOUR préside la séance en qualité de gérant associé.

Sont présents :

La SARL BOFF, détenant 100 parts portant les numéros 1 à 100,
La SARL OBIWAN, détenant 100 parts portant les numéros 101 à 200,
La SARL BINORESTO, détenant 100 parts portant les numéros 201 à 300,

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit 300 parts.

Le Président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et déclare qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation
- La feuille de présence
- Le rapport de la gérance
- Le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales
- Le texte des projets de résolutions

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, quitus à la gérance

- Affectation des résultats
- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ; approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce puis ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de cet exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 25 285 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25 285 euros de la manière suivante :

Origine

- | | |
|--|---------------|
| • Résultat de l'exercice | -23 271 euros |
| • Report à nouveau antérieur créditeur | 25 285 euros |

Soit un total de

2 014 euros

Affectation :

- | | |
|---|-------------|
| • A la constitution d'une réserve légale soit | 750 euros |
| • Au compte « Report à nouveau », soit | 1 264 euros |

Total égal à la perte de l'exercice

2 014 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que cet exercice étant le premier de la structure, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées concernant la SARL BOFF.

Cette résolution soumise au vote auquel l'associé intéressé n'a pas participé est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées concernant la SARL OBIWAN.

Cette résolution soumise au vote auquel l'associé intéressé n'a pas participé est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées concernant la SARL BINORESTO.

Cette résolution soumise au vote auquel l'associé intéressé n'a pas participé est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et publicité et généralement pour l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par tous.

3B MARQUISAT

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €
Siège social : Immeuble SCI LE TREFLE
Zac de Houelbourg II et III
97122 BAIE-MAHAULT
RCS PAP 799 418 843

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

2. EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, l'analyse succincte des résultats les plus significatifs donne les chiffres suivants, étant que cet exercice est le premier de la structure :

	2015	2014	% de variation
Chiffres d'affaires nets	319 020 €	251 460 €	
Produits d'exploitation	319 021 €	251 460 €	
Autres achats et charges externes	40 002 €	52 335 €	
Impôts et taxes	36 963 €	30 316 €	
Salaires et traitements	- €	- €	
Charges sociales	- €	- €	
Dotations aux amortissements	135 901 €	117 307 €	
Autres charges	2 €	1 €	
Charges d'exploitation	212 867 €	199 959 €	
Résultat d'exploitation	106 153 €	51 501 €	
Résultat financier	-84 286 €	-76 671 €	
Résultat courant avant impôts	21 867 €	-25 171 €	
Résultat exceptionnel	3 773 €	1900 €	
Impôts sur les bénéfices	355 €	- €	
Résultat net	25 285 €	-23 271 €	

Au 31 décembre 2015 :

- Le montant des capitaux propres s'élevait à 9 514 euros.
- Le total du bilan s'élevait à 2 885 807 euros.

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils vous sont présentés.

3. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Nous n'avons pas encore de recul suffisant pour apprécier cet aspect de la structure, cependant, nous pouvons relever un maintien correct des charges d'exploitation en raison principalement de la récupération notre charge fiscale (taxe foncière sur les locataires).

4. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 25 285 euros de la manière suivante :

Origine

- | | |
|---------------------------------------|---------------|
| • Résultat de l'exercice | -23 271 euros |
| • Report à nouveau antérieur créateur | 25 285 euros |

Soit un total de

2 014 euros

Affectation :

- | | |
|---|-------------|
| • A la constitution d'une réserve légale soit | 750 euros |
| • Au compte « Report à nouveau », soit | 1 264 euros |

Total égal à la perte de l'exercice

2 014 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que cet exercice étant le premier de la structure, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

Par contre, il convient de rappeler que depuis le 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, non libératoire et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40% sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

5. DÉPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non

déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du CGI.

6. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L441-6-1 du Code de Commerce (créé par la loi 2008-776 du 04/08/2008), vous trouverez au sein du bilan au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015, un tableau indicatif de la décomposition, par dates d'échéances, du solde des dettes et des créances au 31 décembre 2015.

7. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Aucun risque ou incertitude n'est à signaler.

Il nous faut veiller au taux de remplissage permanent des locaux de la structure eu égard à la charge d'emprunt qui grève la société.

Nous devons absolument être réactifs en cas d'impayés ou de résiliation.

8. ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est à reporter à ce titre.

9. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

10. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'évolution de l'activité au cours des premiers mois de l'exercice en cours est conforme à notre budget.

11. SOCIÉTÉS CONTROLÉES

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pris le contrôle d'aucune société.

12. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pris aucune participation.

13. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

REÇU AU GREFFE DE COMMERCE

LE

03 JUL. 2018

3B MARQUISAT

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €

Siège social : Immeuble SCI LE TREFLE

Zac de Houelbourg II et III

97122 BAIE-MAHAULT

RCS PAP 799 418 843

**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES
PAR L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Chers associés,

En application des articles L 223-19 et R 223-17 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions intervenues entre la Société et l'un de ses gérant ou associé :

CONVENTIONS EN COURS

1 – Convention de compte courant d'associé non rémunéré entre la société et l'associé BOFF pour 200 103,54 €

Cette convention se trouve au siège de la société.

2 – Convention de compte courant d'associé non rémunéré entre la société et l'associé OBIWAN pour 170 395,54 €

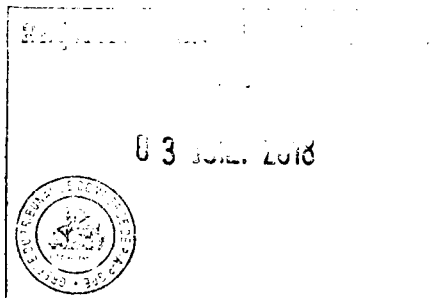
Cette convention se trouve au siège de la société.

3 – Convention de compte courant d'associé non rémunéré entre la société et l'associé BINORESTO pour 200 103,21 €

Cette convention se trouve au siège de la société.

Fait à Baie-Mahault,
Le 3 juin 2016

La Gérance



A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the words "La Gérance". The signature is fluid and appears to be a cursive representation of the manager's name.

3B MARQUISAT

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €

Siège social : Immeuble SCI LE TREFLE

Zac de Houelbourg II et III

97122 BAIE-MAHAULT

RCS PAP 799 418 843

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

**A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2016**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25 285 euros de la manière suivante :

Origine

- | | |
|---------------------------------------|---------------|
| • Résultat de l'exercice | -23 271 euros |
| • Report à nouveau antérieur créateur | 25 285 euros |

Soit un total de

2 014 euros

Affectation :

- | | |
|---|-------------|
| • A la constitution d'une réserve légale soit | 750 euros |
| • Au compte « Report à nouveau », soit | 1 264 euros |

Total égal à la perte de l'exercice

2 014 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que cet exercice étant le premier de la structure, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

POUVOIR

Je soussigné Monsieur Aymeric REYNAL de SAINT-MICHEL, né le 17 août 1977 à Fort-de-France, de nationalité française, demeurant Habitation Lapalun – 97215 Rivière-Salée,

Agissant en qualité de gérant de la société BINORESTO, SARL au capital de 4 900 €, dont le siège social est situé Z.I de Champigny, 97 224 Ducos, immatriculée au RCS de Fort-de-France sous le n° 482 294 840,

Propriétaire de 100 parts sociales de la société 3B MARQUISAT SARL au capital de 7 500 Euros, dont le siège social est sis Immeuble SCI LE TREFLE – Zac de Houelbourg II et III, Baie-Mahault (97122) immatriculée au RCS de Pointe-à-Pitre sous le n° 799 418 843,

Donne pouvoir, par les présentes à :

Monsieur Cédric de GASQUET, né le 07 septembre 1970 à Boulogne-Billancourt (92), de nationalité française, demeurant Résidence Ibis n°44, Bât E – Moudong Sud – 97122 BAIE-MAHAULT,

Aux fins de me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 29 juin 2016 à 16h00 au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, quitus à la gérance
- Affectation des résultats
- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ; approbation des conclusions dudit rapport et des conventions qui y sont mentionnées
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

En conséquence, assister à cette assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à BAIE-MAHAULT,
Le 20 juin 2016

Aymeric REYNAL de SAINT-MICHEL
Bon pour pouvoir



Cédric de GASQUET
Bon pour acceptation de pouvoir

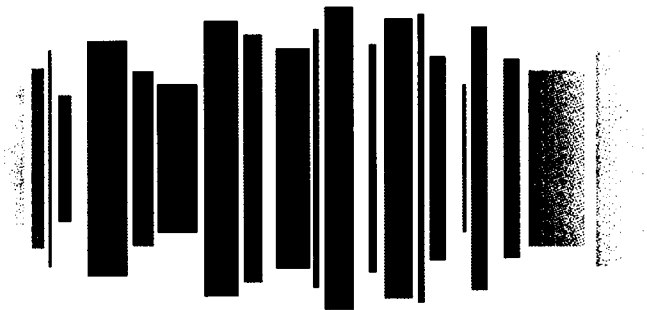
BON POUR ACCEPTATION DE POUVOIR



SARL 3B MARQUISAT

Zac de Houelbourg II et III
Résidence IBIS N°44 Bâtiment E
Moudong Sud 97122 BAIE MAHAULT

COMPTES ANNUELS
Période du 01/01/2015 au 31/12/2015



Siège Social Guadeloupe :
Immeuble le Quadrat
Boulevard de Houelbourg
97122 Baie Mahault
Tel : 0590 26 68 92
Fax : 0590 26 81 63
Email : egce@exco.fr

Bureau Martinique :
Centre d'Affaires Valmenière
Route de la Pointe des Sables
97200 Fort de France
Tel. : 0596 63 03 03
Fax : 0596 63 46 01

 **Sommaire**

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Autres informations</i>	15
2. Détail des comptes	17
Bilan détaillé	18
Compte de résultat détaillé	20
Soldes intermédiaires de gestion	23
3. Liasse fiscale	26

COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

SARL 3B MARQUISAT

Comptes annuels

**Attestation d'Expert Comptable****MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL 3B MARQUISAT relatifs à l'exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	2 885 807
Chiffre d'affaires	319 020
Résultat net comptable (Bénéfice)	25 285

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BAIE MAHAULT

Le 18/03/2016

Florence de POMPIGNAN
Expert-Comptable



Bilan actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2015	Net 31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	460 000	11 805	448 195	454 529
Constructions	2 516 301	231 830	2 284 471	2 408 848
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	26 431	9 573	16 858	20 983
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 002 732	253 208	2 749 524	2 884 360
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	21 612		21 612	7 583
Autres créances	6 616		6 616	6 229
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	107 722		107 722	115 877
Charges constatées d'avance (3)	333		333	321
TOTAL ACTIF CIRCULANT	136 283		136 283	130 009
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 139 015	253 208	2 885 807	3 014 369
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-23 271	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	25 285	-23 271
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 514	-15 771
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 264 464	2 396 502
Emprunts et dettes financières diverses (3)	592 787	608 892
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 200	9 698
Dettes fiscales et sociales	3 842	15 048
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 876 293	3 030 140
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 885 807	3 014 369
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 124 925	2 261 687
(1) Dont à moins d'un an (a)	751 368	768 453
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	150	102
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	319 020		319 020	251 460
Chiffre d'affaires net	319 020		319 020	251 460
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			1	
Total produits d'exploitation (I)			319 021	251 460
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			40 002	52 335
Impôts, taxes et versements assimilés			36 963	30 316
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			135 901	117 307
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			2	1
Total charges d'exploitation (II)			212 867	199 959
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			106 153	51 501
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				17
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				17
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			84 286	76 688
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			84 286	76 688
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-84 286	-76 671
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			21 867	-25 171



Compte de résultat (suite)

	31/12/2015	31/12/2014
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 773	1 900
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	3 773	1 900
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 773	1 900
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	355	
Total des produits (I+III+V+VII)	322 794	253 376
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	297 509	276 647
BENEFICE OU PERTE	25 285	-23 271
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

SARL 3B MARQUISAT

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3B MARQUISAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 2 885 807 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 25 285 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2015 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Terrains et aménagements : 5 à 20 ans*

** Constructions : 10 à 25 ans*

** Agencements des constructions : 10 ans*

** Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	460 000			460 000
- Constructions sur sol propre	2 511 235			2 511 235
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 066			5 066
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 366	1 065		26 431
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 001 667	1 065		3 002 732
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	3 001 667	1 065		3 002 732



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	5 471	6 333		11 805
- Constructions sur sol propre	107 011	123 871		230 881
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	443	507		949
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 383	5 190		9 573
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	117 307	135 901		253 208
ACTIF IMMOBILISE	117 307	135 901		253 208

Actif circulant



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 561 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 612	21 612	
Autres	6 616	6 616	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	333	333	
Total	28 561	28 561	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 300 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 876 293 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	150	150		
- à plus de 1 an à l'origine	2 264 314	139 389	598 970	1 525 955
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	592 787	592 787		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 200	15 200		
Dettes fiscales et sociales	3 842	3 842		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	2 876 293	751 368	598 970	1 525 955
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	131 934			
(**) Dont envers les associés	570 602			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	4 232
INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	2 626
INTERETS COURUS A PAYER	150
Total	7 008

**Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	333		
Total	333		



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés	
	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Prêteur de deniers au profit de la BRED pour emprunt de 2 500 000 euros</i>	3 000 000
Autres engagements donnés	3 000 000
Total	3 000 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Caution SARL BOFF sur emprunt BRED 2 500 000 euros</i>	200 000
<i>Caution SARL BINORESTO sur emprunt BRED 2 500 000 euros</i>	200 000
<i>Caution SARL OBIWAN sur emprunt BRED 2 500 000 euros</i>	200 000
Avals et cautions	600 000
Autres engagements reçus	
Total	600 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	600 000
Engagements assortis de suretés réelles	

COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

SARL 3B MARQUISAT

Détail des comptes



Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
211000 - TERRAINS	400 000,00		400 000,00	400 000,00
212000 - AGENCEMENTS AMENAG.TE	60 000,00		60 000,00	60 000,00
281200 - AMT AGENC.TERRAINS		11 804,63	-11 804,63	-5 471,30
	460 000,00	11 804,63	448 195,37	454 528,70
Constructions				
213100 - CONSTRUCTIONS	2 511 235,00		2 511 235,00	2 511 235,00
213500 - AGENC.INSTALL.CONSTRUCT	5 066,00		5 066,00	5 066,00
281310 - AMT CONSTRUCTIONS		230 881,21	-230 881,21	-107 010,51
281350 - AMT AGENC.CONSTRUCTION		949,19	-949,19	-442,59
	2 516 301,00	231 830,40	2 284 470,60	2 408 847,90
Autres immobilisations corporelles				
218100 - AAI DIVERS	26 431,06		26 431,06	25 366,01
281810 - AMT AAI DIVERS		9 572,61	-9 572,61	-4 382,68
	26 431,06	9 572,61	16 858,45	20 983,33
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 002 732,06	253 207,64	2 749 524,42	2 884 359,93
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - CLIENTS	21 612,40		21 612,40	7 583,13
	21 612,40		21 612,40	7 583,13
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA DED. /BIENS ET SERVICE	6 272,23		6 272,23	6 062,78
445860 - TVA /FACT. NON PARVENUES	343,28		343,28	165,75
	6 615,51		6 615,51	6 228,53
Divers				
Disponibilités				
512100 - BRED BANQUE POPULAIRE	107 722,14		107 722,14	115 876,87
	107 722,14		107 722,14	115 876,87
Charges constatées d'avance				
486000 - CH. CONSTATEES D'AVANCE	332,81		332,81	320,76
	332,81		332,81	320,76
TOTAL ACTIF CIRCULANT	136 282,86		136 282,86	130 009,29
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 139 014,92	253 207,64	2 885 807,28	3 014 369,22



Bilan détaillé

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101000 - CAPITAL	7 500,00	7 500,00
	7 500,00	7 500,00
Report à nouveau		
119000 - REPORT À NOUVEAU (SOLDE DEBITEUR)	-23 270,67	
	-23 270,67	
Résultat de l'exercice	25 285,08	-23 270,67
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 514,41	-15 770,67
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		
164100 - EMPRUNT BRED	2 261 687,38	2 393 620,89
168840 - INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	2 626,47	2 779,69
	2 264 313,85	2 396 400,58
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
518600 - INTERETS COURUS A PAYER	150,36	101,55
	150,36	101,55
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 264 464,21	2 396 502,13
Emprunts et dettes financières diverses		
165500 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	22 184,70	28 289,58
	22 184,70	28 289,58
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455100 - SARL BOFF	200 103,54	200 103,54
455200 - SARL OBIWAN	170 395,54	180 395,54
455300 - SARL BINORESTO	200 103,21	200 103,21
	570 602,29	580 602,29
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	10 968,29	7 582,05
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	4 231,50	2 115,75
	15 199,79	9 697,80
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - ETAT - IMPÔTS SUR LES BENEFICES	355,00	
	355,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445500 - TVA A DECAISSER	2 136,00	14 454,00
445710 - TVA COLLECTEE	1 350,88	594,09
	3 486,88	15 048,09
Dettes fiscales et sociales	3 841,88	15 048,09
TOTAL DETTES	2 876 292,87	3 030 139,89
TOTAL PASSIF	2 885 807,28	3 014 369,22



Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/12/13 au 31/12/14 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
708310 - LOCATION CHARM ELEGANC	3 800,00	1,19	9 847,30	3,92	-6 047,30	-61,41
708311 - LOCATION CHOCOLATINE	8 576,76	2,69	7 410,29	2,95	1 166,47	15,74
708312 - LOCATION CONCEPT CUISIN	22 356,60	7,01	19 310,33	7,68	3 046,27	15,78
708313 - LOCATION SIC	20 900,81	6,55	30 845,12	12,27	-9 944,31	-32,24
708314 - LOCATION LES LEZARDS	16 300,20	5,11	14 057,87	5,59	2 242,33	15,95
708315 - LOCATION ORLOV	36 139,80	11,33	31 216,59	12,41	4 923,21	15,77
708316 - LOCATION POLE EMPLOI	90 219,06	28,28	77 404,68	30,78	12 814,38	16,56
708317 - LOCATION JM	5 453,95	1,71	9 020,00	3,59	-3 566,05	-39,53
708319 - LOCATION MEDIALARM	58 341,03	18,29	30 000,00	11,93	28 341,03	94,47
708320 - LOCATION RK	10 500,00	3,29			10 500,00	
708321 - LOCATION CNF INGENIERIE	3 750,00	1,18			3 750,00	
708322 - LOCATION LE MONDE GOUR	2 500,00	0,78			2 500,00	
708323 - LOCATION ROLES SECURITE	2 000,00	0,63			2 000,00	
708324 - LOCATION SOLAPROD ENVIR	2 750,00	0,86			2 750,00	
708325 - LOCATION SLOB	2 304,15	0,72			2 304,15	
708326 - LOCATION ARABA FENICE FO	450,00	0,14			450,00	
708327 - LOCATION SUNY	2 500,00	0,78			2 500,00	
708328 - LOCATION JPM	6 060,00	1,90			6 060,00	
708329 - LOCATION CLEAN JARDIN	1 000,00	0,31			1 000,00	
708810 - CHARGES CHARM ELEGANC	522,00	0,16	1 305,00	0,52	-783,00	-60,00
708811 - CHARGES CHOCOLATINE	1 512,00	0,47	1 260,00	0,50	252,00	20,00
708812 - CHARGES CONCEPT CUISINE	3 024,00	0,95	2 520,00	1,00	504,00	20,00
708813 - CHARGES SIC	3 566,14	1,12	5 515,22	2,19	-1 949,08	-35,34
708814 - CHARGES LES LEZARDS	3 024,00	0,95	2 520,00	1,00	504,00	20,00
708815 - CHARGES ORLOV	5 928,00	1,86	4 940,00	1,96	988,00	20,00
708816 - CHARGES POLE EMPLOI	3 969,68	1,24	2 977,26	1,18	992,42	33,33
708817 - CHARGES JM	786,00	0,25	1 310,00	0,52	-524,00	-40,00
708822 - CHARGES JPM	786,00	0,25			786,00	
	319 020,18	100,00	251 459,66	100,00	67 560,52	26,87
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION	0,65		0,02		0,63	NS
	0,65		0,02		0,63	NS
Total	319 020,83	100,00	251 459,68	100,00	67 561,15	26,87
CONSOMMATION M/S&S & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
606000 - ELECTRICITE	4 631,56	1,45	4 499,91	1,79	131,65	2,93
606300 - ACHATS DE PETIT EQUIPEME	4 000,00	1,25			4 000,00	
615100 - ENTRETIEN NETTOYAGE	9 384,40	2,94	7 734,00	3,08	1 650,40	21,34
615200 - ENTRETIEN IMMOBILIER	9 819,24	3,08	8 758,59	3,48	1 060,65	12,11
616000 - ASSURANCE PNO	2 410,80	0,76	2 020,80	0,80	390,00	19,30
616100 - ASSURANCE PRET	3 732,52	1,17	3 166,89	1,26	565,63	17,86



Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/12/13 au 31/12/14 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
622200 - COMMISSIONS ET COURTAGE	403,21	0,13			403,21	
622600 - HONORAIRES COMPTABLES	1 950,00	0,61	1 950,00	0,78		
622610 - HONORAIRES DIVERS	3 221,66	1,01	2 460,75	0,98	760,91	30,92
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTI			21 604,36	8,59	-21 604,36	-100,00
627100 - SERVICES BANCAIRES	448,67	0,14	140,00	0,06	308,67	220,48
	40 002,06	12,54	52 335,30	20,81	-12 333,24	-23,57
Total	40 002,06	12,54	52 335,30	20,81	-12 333,24	-23,57
MARGE SUR M/SES & MAT	279 018,77	87,46	199 124,38	79,19	79 894,39	40,12
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
635110 - CFE	160,00	0,05			160,00	
635120 - TAXE FONCIERE	36 803,00	11,54	30 315,95	12,06	6 487,05	21,40
	36 963,00	11,59	30 315,95	12,06	6 647,05	21,93
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
681120 - DOT. AUX AMORTISSEMENTS	135 900,56	42,60	117 307,08	46,65	18 593,48	15,85
	135 900,56	42,60	117 307,08	46,65	18 593,48	15,85
Autres charges						
658000 - CH. DIVERSES GESTION COU	1,75		0,75		1,00	133,33
	1,75		0,75		1,00	133,33
Total	172 865,31	54,19	147 623,78	58,71	25 241,53	17,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	106 153,46	33,27	51 500,60	20,48	54 652,86	106,12
Produits financiers						
768000 - AUTRES PRODUITS FINANCIER			16,53	0,01	-16,53	-100,00
			16,53	0,01	-16,53	-100,00
Charges financières						
661160 - INTERETS SUR EMPRUNTS	83 854,35	26,28	76 351,48	30,36	7 502,87	9,83
661600 - INTERETS BRED	432,03	0,14	336,32	0,13	95,71	28,46
	84 286,38	26,42	76 687,80	30,50	7 598,58	9,91
Résultat financier	-84 286,38	-26,42	-76 671,27	-30,49	-7 615,11	9,93
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	21 867,08	6,85	-25 170,67	-10,01	47 037,75	-186,88
Produits exceptionnels						
771000 - PRODUITS EXCEPT. S/OPER.	3 773,00	1,18	1 900,00	0,76	1 873,00	98,58
	3 773,00	1,18	1 900,00	0,76	1 873,00	98,58
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	3 773,00	1,18	1 900,00	0,76	1 873,00	98,58
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES	355,00	0,11			355,00	
	355,00	0,11			355,00	



Compte de résultat détaillé

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/12/13 au 31/12/14 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 285,08	7,93	-23 270,67	-9,25	48 555,75	-208,66



Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/12/13 au 31/12/14 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
708310 - LOCATION CHARM ELEGANC	3 800,00	1,19	9 847,30	3,92	-6 047,30	-61,41
708311 - LOCATION CHOCOLATINE	8 576,76	2,69	7 410,29	2,95	1 166,47	15,74
708312 - LOCATION CONCEPT CUISIN	22 356,60	7,01	19 310,33	7,68	3 046,27	15,78
708313 - LOCATION SIC	20 900,81	6,55	30 845,12	12,27	-9 944,31	-32,24
708314 - LOCATION LES LEZARDS	16 300,20	5,11	14 057,87	5,59	2 242,33	15,95
708315 - LOCATION ORLOV	36 139,80	11,33	31 216,59	12,41	4 923,21	15,77
708316 - LOCATION POLE EMPLOI	90 219,06	28,28	77 404,68	30,78	12 814,38	16,56
708317 - LOCATION JM	5 453,95	1,71	9 020,00	3,59	-3 566,05	-39,53
708319 - LOCATION MEDIALARM	58 341,03	18,29	30 000,00	11,93	28 341,03	94,47
708320 - LOCATION RK	10 500,00	3,29			10 500,00	
708321 - LOCATION CNF INGENIERIE	3 750,00	1,18			3 750,00	
708322 - LOCATION LE MONDE GOUR	2 500,00	0,78			2 500,00	
708323 - LOCATION ROLES SECURITE	2 000,00	0,63			2 000,00	
708324 - LOCATION SOLAPROD ENVIR	2 750,00	0,86			2 750,00	
708325 - LOCATION SLOB	2 304,15	0,72			2 304,15	
708326 - LOCATION ARABA FENICE FO	450,00	0,14			450,00	
708327 - LOCATION SUNY	2 500,00	0,78			2 500,00	
708328 - LOCATION JPM	6 060,00	1,90			6 060,00	
708329 - LOCATION CLEAN JARDIN	1 000,00	0,31			1 000,00	
708810 - CHARGES CHARM ELEGANC	522,00	0,16	1 305,00	0,52	-783,00	-60,00
708811 - CHARGES CHOCOLATINE	1 512,00	0,47	1 260,00	0,50	252,00	20,00
708812 - CHARGES CONCEPT CUISINE	3 024,00	0,95	2 520,00	1,00	504,00	20,00
708813 - CHARGES SIC	3 566,14	1,12	5 515,22	2,19	-1 949,08	-35,34
708814 - CHARGES LES LEZARDS	3 024,00	0,95	2 520,00	1,00	504,00	20,00
708815 - CHARGES ORLOV	5 928,00	1,86	4 940,00	1,96	988,00	20,00
708816 - CHARGES POLE EMPLOI	3 969,68	1,24	2 977,26	1,18	992,42	33,33
708817 - CHARGES JM	786,00	0,25	1 310,00	0,52	-524,00	-40,00
708822 - CHARGES JPM	786,00	0,25			786,00	
	319 020,18	100,00	251 459,66	100,00	67 560,52	26,87
Production stockée						
Production immobilisée						
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	319 020,18	100,00	251 459,66	100,00	67 560,52	26,87
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	319 020,18	100,00	251 459,66	100,00	67 560,52	26,87
Achats de matières premières et approv.						
Variation de stocks						
Sous-traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	319 020,18	100,00	251 459,66	100,00	67 560,52	26,87
MARGE BRUTE GLOBALE	319 020,18	100,00	251 459,66	100,00	67 560,52	26,87
Autres achats et charges externes						
606000 - ELECTRICITE	4 631,56	1,45	4 499,91	1,79	131,65	2,93
606300 - ACHATS DE PETIT EQUIPEME	4 000,00	1,25			4 000,00	



Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/12/13 au 31/12/14 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
615100 - ENTRETIEN NETTOYAGE	9 384,40	2,94	7 734,00	3,08	1 650,40	21,34
615200 - ENTRETIEN IMMOBILIER	9 819,24	3,08	8 758,59	3,48	1 060,65	12,11
616000 - ASSURANCE PNO	2 410,80	0,76	2 020,80	0,80	390,00	19,30
616100 - ASSURANCE PRET	3 732,52	1,17	3 166,89	1,26	565,63	17,86
622200 - COMMISSIONS ET COURTAG	403,21	0,13			403,21	
622600 - HONORAIRES COMPTABLES	1 950,00	0,61	1 950,00	0,78		
622610 - HONORAIRES DIVERS	3 221,66	1,01	2 460,75	0,98	760,91	30,92
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTI			21 604,36	8,59	-21 604,36	-100,00
627100 - SERVICES BANCAIRES	448,67	0,14	140,00	0,06	308,67	220,48
	40 002,06	12,54	52 335,30	20,81	-12 333,24	-23,57
VALEUR AJOUTEE	279 018,12	87,46	199 124,36	79,19	79 893,76	40,12
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
635110 - CFE	160,00	0,05			160,00	
635120 - TAXE FONCIERE	36 803,00	11,54	30 315,95	12,06	6 487,05	21,40
	36 963,00	11,59	30 315,95	12,06	6 647,05	21,93
Charges de personnel						
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	242 055,12	75,87	168 808,41	67,13	73 246,71	43,39
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION	0,65		0,02		0,63	NS
	0,65		0,02		0,63	NS
Dot. amortissements et provisions						
681120 - DOT. AUX AMORTISSEMENTS	135 900,56	42,60	117 307,08	46,65	18 593,48	15,85
	135 900,56	42,60	117 307,08	46,65	18 593,48	15,85
Autres charges						
658000 - CH. DIVERSES GESTION COU	1,75		0,75		1,00	133,33
	1,75		0,75		1,00	133,33
RESULTAT D'EXPLOITATION	106 153,46	33,27	51 500,60	20,48	54 652,86	106,12
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
768000 - AUTRES PRODUITS FINANCIER			16,53	0,01	-16,53	-100,00
			16,53	0,01	-16,53	-100,00
Charges financières						
661160 - INTERETS SUR EMPRUNTS	83 854,35	26,28	76 351,48	30,36	7 502,87	9,83
661600 - INTERETS BRED	432,03	0,14	336,32	0,13	95,71	28,46
	84 286,38	26,42	76 687,80	30,50	7 598,58	9,91
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	21 867,08	6,85	-25 170,67	-10,01	47 037,75	-186,88
Produits exceptionnels						
771000 - PRODUITS EXCEPT. S/OPER.	3 773,00	1,18	1 900,00	0,76	1 873,00	98,58
	3 773,00	1,18	1 900,00	0,76	1 873,00	98,58
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	3 773,00	1,18	1 900,00	0,76	1 873,00	98,58



Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/12/13 au 31/12/14 13 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
695000 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	355,00	0,11			355,00	
	355,00	0,11			355,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 285,08	7,93	-23 270,67	-9,25	48 555,75	-208,66

COMPTES ANNUELS

2015

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

SARL 3B MARQUISAT

Liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

01/01/2015

31/12/2015

X

Désignation de la société:

SARL 3B MARQUISAT

Adresse du siège social :

SIRET

7 9 9 4 1 8 8 4 3 0 0 0 1 4

Adresse du principal établissement:

Zac de Houelbourg II et III
Résidence IBIS N°44 Bâtiment E
97122 BAIE MAHAULT

Ancienne adresse en cas de changement:

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées Promotion immobilière d'autres bâtiments

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 15 %	2 369	Déficit	0
-------------------	-------------------------------	---	---------------------------	-------	---------	---

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme
imposables à 19%Autres PV imposables à
19%PV à long terme
imposables à 0%PV exonérées
art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations nouvelles entreprises implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies

Zones franches d'activités
art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense,
art. 44 terdeciesSociétés d'investissements
immobiliers cotéesBénéfice ou déficit exonéré
(indiquer + ou - selon le cas)Plus-values exonérées
relevant du taux à 15 %

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

SARL EXCO EGCE
Boulevard Marquisat de Houelbourg
97122 BAIE MAHAULT

Tel: 05 90 26 68 92

Tel:

N° d'agrément du CGA

Date: 18/02/2016 Lieu: BAIE MAHAULT

Qualité et nom du signataire: Co gérante

Madame LACOUR Florence

Signature:

Tel:

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3B MARQUISAT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>Zac de Houelbourg II et III 97122 BAIE MAHAULT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>13</u>		
Numéro SIRET* <u>7 9 9 4 1 8 8 4 3 0 0 0 1 4</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2015</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	460 000 11 804 448 195
		Constructions AP	AQ	2 516 301 231 830 2 284 470
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	26 431 9 572 16 858
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	
TOTAL (II) BJ		BK	3 002 732 253 207 2 749 524	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	21 612 21 612
		Autres créances (3) BZ	CA	6 615 6 615
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Disponibilités CF		CG	107 722 107 722	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	332 332	
	TOTAL (III) CJ	CK	136 282 136 282	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	3 139 014	1A 253 207	2 885 807
Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3B MARQUISAT		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)			DA	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	(23 270)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	25 285
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	9 514
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 264 464
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	592 786
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	15 199
	Dettes fiscales et sociales			DY	3 841
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	2 876 292	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 885 807	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Ecart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	751 367
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	150	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3B MARQUISAT						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	319 020	FH		FI	319 020	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	319 020	FK		FL	319 020	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	319 020
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	40 002	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	36 963	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	135 900
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	212 867	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	106 153	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	84 286
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	84 286	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(84 286)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	21 867	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3B MARQUISAT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 773	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 773	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 773	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	355	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	322 793	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	297 508	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	25 285	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de location immobilières			HY	33 814
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			IX	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					3 773	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Débts et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 773
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	3 773

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL 3B MARQUISAT										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG	460 000	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	2 511 235	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	5 066	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	25 366	KW		KX	1 065	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	3 001 667	LO		LP	1 065		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU		IV				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	3 001 667	OH		OJ	1 065		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	460 000	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	2 511 235	MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	5 066	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		NJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencements, aménagements divers	IU		MM		MN	26 431	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		NW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG		NH	3 002 732	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W			
	Autres participations		IO		0X		0Y		0Z			
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K		0L	3 002 732	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 3B MARQUISAT</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI	5 471	PJ	6 333	PK		PL	11 804					
Constructions	Sur sol propre		PM	107 010	PN	123 870	PO		PQ	230 881					
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	442	PW	506	PX		PY	949					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	4 382	QE	5 189	QF		QG	9 572					
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO						
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	117 307	QV	135 900	QW		QX	253 207					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	117 307	ØP	135 900	ØQ		ØR	253 207					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY		Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3B MARQUISAT				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	21 612		21 612					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 615		6 615					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	332		332					
	TOTALUX			VT	28 560	VU	28 560	VV			
RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	150		150						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 264 313		139 388		598 969		1 525 955		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	22 184		22 184						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 199		15 199						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	355		355						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 486		3 486						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	570 602		570 602						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX			VY	2 876 292	VZ	751 367	598 969	1 525 955			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	131 933	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3B MARQUISAT						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2015				
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	25 285		
			de son conjoint						WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								Y	355		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
		- imposées au taux de 0 %						ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme						WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
								TOTAL I	WR	25 640		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WU			
			- imposées au taux de 0 %						WV			
			- imposées au taux de 19 %						WH			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WP			
			- imputées sur les déficits antérieurs						WW			
									XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5				XF	
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA					
Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC						
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé					Créance dégalée par le report en arrière du déficit					ZI		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	25 640		XJ			
				déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	23 270		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	2 369		XO			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3B MARQUISAT		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	23 270
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	23 270
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

xu

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3B MARQUISAT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(23 270)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	0F	(23 270)		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(23 270)			
					TOTAL II		ZH	(23 270)			
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance							YT			
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ			
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	5 574		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	34 427		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	40 002			
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	160		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	36 803		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	36 963			
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY	27 116		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	2 214		
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *							0B			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S			
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)							YP			
	Effectif affecté à l'activité artisanale							RL			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%	
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP						Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			
										Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe				
							JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058--NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL 3B MARQUISAT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2015		et clos le : 31/12/2015	
Durée en nombre de mois		12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC	319 020	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL I	OM	319 020	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	40 002	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1	
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	40 003	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL I - TOTAL 2	OG	279 017
IV Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)	SA	279 017	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	319 020	
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 5
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 1 5
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015

N° SIRET

7 9 9 4 1 8 8 4 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3B MARQUISAT

ADRESSE (voie) Zac de Houelbourg II et III

CODE POSTAL 97122

VILLE

BAIE MAHAULT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 300

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination BINORESTO

N° SIREN (si société établie en France) 482294840 % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° Voie Habitation Champigny

Code Postal 97224 Commune DUCOS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination BOFF

N° SIREN (si société établie en France) 399526466 % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° Voie Rond-Point de Grand Camp

Code Postal 97139 Commune ABYMES Pays FRANCE

Forme juridique EURL Dénomination OBIWAN

N° SIREN (si société établie en France) 494681455 % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° 18 Voie Lot Les Citées Fleuries

Code Postal 97122 Commune BAIE MAHAULT Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032